





#### MONTE-CARLO

Vérifications administratives et vérifications voitures Samedí 31 Janvier 2026 de 13h00 à 19h00 et Dimanche 1er février de 8h00 à 12h00

## 1- VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES:

Lors de votre arrivée, garez votre voiture dans le Parc Fermé (Quai Albert 1er 98000 MC) à l'emplacement indiqué par les commissaires pour ensuite procéder aux vérifications administratives.

- <u>Documents originaux à présenter obligatoirement (Art. 21) :</u>
- Permis de conduire pour le pilote & co-pilote
- Licences de compétition pour le pilote & co-pilote
- Autorisation de participation à des compétitions internationales à l'étranger de la part de votre ASN pour les licences nationales
- Carte d'immatriculation du véhicule
- Attestation d'assurance
- Passeport Technique Historique ou Laissez-Passer pour Régularité Historique ou carte d'Identité FIVA ou Nationale de la voiture
- Lors de ces vérifications, il vous sera remis :
- Une fiche d'identité « équipage » à présenter aux responsables en charge des vérifications
- Licence(s) temporaire(s) si demandée(s) et réglée(s)
- Une sacoche contenant:
  - 2 plaques de rallye portant vos numéros,
  - 1 plaque d'assistance numérotée,
  - 2 bandeaux « ville de départ »,
  - o 1 jeu de 2 numéros de portière,
  - Stickers publicité organisation,
  - o 2 stickers « numéro de course » avant et arrière
  - o 1 sticker sponsor pour couvrir la plaque d'immatriculation avant
  - o 1 autocollant « SECOURS » (en cas d'abandon définitif, merci de prévenir la Direction Course au +377 93 15 61 10 / +377 93 15 61 12 pour éviter toute recherche avec les services de sécurité et de Police),
  - o 1 sticker pneus clous
  - 4 autocollants souvenir du Rallye
  - 2 plaquettes métalliques de poitrine « concurrent »,
  - 2 badges « assistance »,
  - o Adresses des CP et CH indiquant les stations-services ouvertes,

Vos cadeaux, les bracelets pour les buffets (lundi 2 février à Valence et vendredi 6 février à Monaco), ainsi que les invitations pour le gala (samedi 7 février) vous seront remis lundi 2 février à Valence.







### 2 - VERIFICATIONS VOITURES:

# Présenter les casque homologués du pilote et du co-pilote (Art. 21)

Présenter le véhicule sous les tentes prévues à cet effet après l'avoir préparé (plaques et adhésifs aux endroits prévus par le règlement – Annexe II). La voiture doit être équipée d'un extincteur de 2 kg minimum et du pré-équipement Tripy (Installation du câble d'alimentation électrique par vos soins. Vous devrez équiper votre véhicule d'un câble d'alimentation électrique qui permettra d'alimenter le GPS Tripy-S. Annexe IV)

Après validation des vérifications, un adhésif sera apposé sur le véhicule côté gauche. La fiche d'identité « équipage » avec photos devra être fixée sur la vitre arrière gauche, à l'intérieur de la voiture (Art. 11.2). Remettre la voiture à l'emplacement indiqué par les commissaires (Régime Parc Fermé).



## Vous êtes invité(e)!

Nous avons le plaisir de vous convier à La soirée de réception de bienvenue pour les partants Monte-Carlo

**Quand:** samedi 31 janvier 2026 à partir de 19h00

Où: Automobile Club de Monaco **Code vestimentaire :** décontracté

Merci de confirmer votre présence avant le vendredi 23 janvier 2026 à :

historique@acm.mc.

Nous espérons vous voir pour partager un moment inoubliable!

### 3- SERVICE NAVETTE

Samedi 31 janvier 2026 : Un service de navettes (ACM) sera à votre disposition pour assurer les trajets entre le Parc Fermé et les hôtels de la Principauté de Monaco, de 13h00 à 19h30, ainsi que de 18h00 à 20h00, pour les trajets de votre hôtel à l'Automobile Club de Monaco. De plus, de 22h00 à 00h00, des navettes seront disponibles pour le trajet de l'Automobile Club de Monaco à votre hôtel.

**Dimanche 1**er février 2026 : Un service de navettes (ACM) sera à votre disposition pour assurer les trajets entre les hôtels de la Principauté de Monaco et le Parc Fermé en continu de 7h30 à 16h00.

> Présence des équipages dans le Parc Fermé indispensable 30 min avant leur heure idéal de départ.

PS: Une carte interactive indiquant les informations sur les parkings disponibles pour les assistances et remorques sera prochainement mise en ligne sur notre site.